



Objet : Création d'une nouvelle catégorie de part

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de la modification suivante apportée au Fonds « **SIENNA EPARGNE FONCIER** » :

- **Création d'une nouvelle catégorie de part « MC »** réservée aux distributeurs Malakoff Humanis et Médicis.

La création de cette nouvelle catégorie de part prend effet à compter du 31/03/2023, date de mise à jour du Document d'Information Clé (« DIC ») et du prospectus du Fonds.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation du Fonds et notamment du DIC, disponibles sur www.sienna-gestion.com

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

SIENNA GESTION

Membre du groupe Sienna Investment Managers | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 728 000 € |
RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 |
Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com